



MAIRIE DE PECY

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2020 – 20h00
COMPTE RENDU SUCCINCT

Département Seine et Marne 77

2A rue du Prieuré : 77970 Pécy
Tel : 01 64 01 52 10
commune-de-pecy35@orange.fr

Présents : Messieurs B GAINAND, R SCALIA, A RODRIGUES, P JOLY
Messieurs C.A. CARON de FROMENTEL, C DESPLATS, G VERCRUYSSSE
Mesdames L DE BRITO, P MARTINEL, S NAUSSY, V TOUSCH, F TROISVALLETS

Absents excusés : Mme S REGUEME, Messieurs E BOYER, P WEHRLÉ

Secrétaire : Valérie TOUSCH

Après échange et délibération, les membres présents et représentés du conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVENT

• Service Général – Comptabilité M14

→ le compte de gestion de l'exercice 2019 tenu par le receveur municipal

→ les termes de la proposition d'achat établie par M Romain HANAK et Mme Delphine WAUTERS s'élevant à 75 000 € soit un net vendeur de 69 000 € pour le terrain cadastré D 572

• Service Eau et Assainissement – Comptabilité M49

→ le compte de gestion de l'exercice 2019 tenu par le receveur municipal

DECIDENT les reprises de résultats de l'exercice 2019 comme suit :

• Service Général – Comptabilité M14

→ Maintient, à la section fonctionnement l'excédent, s'élevant à 408 999,06 € (compte d'affectation R 002)

→ Affectation, à la section investissement, la somme s'élevant à 23 535,20 € (compte d'affectation R 1068)

• Service Assainissement – Comptabilité M49

→ Maintient, à la section exploitation, son excédent, s'élevant à 141 813,23 €

DECIDENT

→ de ne voter aucune surtaxe assainissement en M49 pour l'exercice 2020

→ de ne voter aucune surtaxe eau en M49 pour l'exercice 2020

→ de maintenir les taux communaux des taxes tels que l'an passé, à savoir : TFb 14,37 % ; TFnb 33,94 %

VOTENT

• Service Assainissement – Comptabilité M49

→ le budget primitif 2019 qui s'équilibre :

▪ en exploitation	241 126,23 €
▪ en investissement	608 201,35 €

• Service Général – Comptabilité M14

→ les subventions communales suivantes

Imputation	Organismes ou nom du tiers	Montant
657362	CCAS	3 100 €
6574	Le Grenier 77 (épicerie solidaire)	1 000 €
6574	Association « Les Restos du Cœur »	400 €
6574	Association Jeunes Sapeurs Pompiers	450 €
6574	Foyer Rural de Pécy et Environs	4 500 €
6574	Comité des Fêtes	2 300 €
6574	AMPPA (asso avions)	400 €
6574	ADMR	700 €
6574	ENTRAIDE ET DEPLACEMENTS	500 €

→ le budget primitif 2020 qui s'équilibre, à la somme de,

▪ en section de fonctionnement	1 202 262,21 €
▪ en section d'investissement	2 004 472,80 €

AUTORISENT LE MAIRE

→ à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession du terrain cadastré D 572 traduit par acte de vente qui sera dressé en l'étude de Me Thierry MACHET notaire à Jouy le Châtel

→ à signer tous les documents nécessaires à cette transaction

→ à l'issue des opérations de transactions immobilières, à retirer le terrain cadastré D 572 de l'inventaire des biens communaux

Informations diverses communiquées par les responsables de commissions :

Bâtiments communaux : Lancement prochain de la réhabilitation d'un appartement locatif, résidence du Prieuré

Communication : Sortie d'un Com@pecy en prévision pour la rentrée de septembre
Site – mise à jour en cours
Suggestion de C DESPLAT pour insertion coordonnées de producteurs, commerçants locaux sur site avec accord de ceux-ci approuvée par l'assemblée du CM

Festivités : programme arrêté :
12/09/2020 – Fête du village
06/12/2020 – Marché de Noël

Programme à l'étude :
Exposition sur les contes (instauration d'un partenariat avec les écoles)
Organisation d'une séance mensuelle de cinéma au sein de la SCS
Organisation d'un carnaval
Organisation d'une soirée casino / Jeux en bois
Repas des aînés en avril 2021

Assainissement Sur la STEP du bourg, vols de panneaux de cloture depuis 2 semaines

SÉANCE LEVÉE A 22H53

PECY, le 02 juillet 2020

Le Maire, Bruno GAINAND

